JOURNÉE ACADÉMIQUE AU MUSEE DES BEAUX-ARTS D’ORLEANS

**MARDI 15 OCTOBRE 2024**

**Journée DE FORMATION ET DE DECOUVERTE pour les enseignants DE TOUTES DISCIPLINES**

**INSCRIPTION AUPRÈS DE LA DAAC AVANT LE mardi 1er octobre 2024**

**40 places sont disponibles ; l’inscription est effectuée pour la journée entière.**

**LIEU DE LA FORMATION**

Musée des Beaux-Arts d’Orléans : entrée Place Sainte-Croix, 45000 Orléans

**DÉROULÉ**

* 09h30 - 10h00 : Accueil café et émargement
* 10h00 - 10h30 : Introduction et présentation des musées d’Orléans, des ressources et des outils
* 10h30 - 12h00 : Parcours thématique au choix : « La fabrique de l’œuvre » ou « Liberté(s) »
* 12h00 - 14h00 : Déjeuner et temps libres
* 14h00 - 15h30 : Parcours thématique au choix : « Dire l’amour » ou « Le XVIIIe siècle : du Roi Soleil aux Lumières »
* 15h30 – 15h45 : Pause
* 15h45 - 16h15 : Rencontre avec Corentin Dury, conservateur et commissaire de la prochaine exposition temporaire « Dans l’atelier de Guido Reni »
* 16h15 - 16h30 : Echanges et bilan de fin de formation
* 16h30 - 18h00 : Visite libre possible des autres étages du musée

**LA JOURNÉE ACADÉMIQUE**

Journée de formation destinée aux enseignants du second degré de toutes disciplines. Les collections des musées permettent de créer de nombreuses connexions avec les différents enseignements, notamment lettres, histoire, géographie, philosophie, arts plastiques, histoire des arts, humanités, latin, grec…

Objectif : S’approprier les collections grâce aux outils (livrets et numériques) et découvrir les nouveaux parcours thématiques à destination du collège et du lycée.

Durant cette journée, l’équipe du service des publics des musées (médiatrices du musée des Beaux-Arts) et l’enseignante missionnée de la structure, vous accompagnent pour échanger sur les liens avec les programmes scolaires et comprendre comment mener un projet pédagogique en vous appuyant sur les riches collections du musée et les outils conçus pour vos groupes.

L’occasion de (re)découvrir les œuvres grâce à des accrochages renouvelés, des œuvres récemment restaurées et des acquisitions récentes.

Détails sur les parcours thématiques :

**La fabrique de l’œuvre**

Comment les artistes travaillent-ils à leurs œuvres ? Seuls ou en équipe ? Quels outils, quels matériaux ou secrets d’atelier (parfois jalousement gardés) utilisent-ils ? De l’esquisse à l’œuvre finale, cette visite nous plonge dans le processus qui donne naissance aux œuvres.

**Liberté(s)**

Qu’est-ce que la liberté ? Comment peut-on en être privé, et par qui ?

Depuis l’Antiquité, les artistes, tout comme les penseurs et les écrivains, se sont emparés de ce sujet. Explorez-le grâce aux œuvres du musée.

**Dire l’amour**

Comment peindre le sentiment amoureux, raconter l’amour d’une mère pour son enfant ou suggérer le désamour ? Observez les signes : jeux de mains, regards échangés, mimiques corporelles… Et découvrez l’histoire de quelques couples célèbres.

**Le XVIIIe siècle : du Roi Soleil aux Lumières**

De la fin du règne de Louis XIV à la Révolution française, cette visite explore le XVIIIe siècle en France.

Portraits peints et sculptés témoignent de la montée en puissance de la bourgeoisie marchande, ainsi que du regard des artistes sur les hommes noirs, dans un contexte marqué par l’esclavage. Du culte des grands hommes aux revendications des artistes femmes, examinons l’impact de la philosophie des Lumières sur les artistes et leurs œuvres.

**En avant-première – Prochaine exposition temporaire au musée des Beaux-Arts d’Orléans**

Le 30 novembre 2024, le MBAO ouvrira l’exposition temporaire *Dans l’atelier de Guido Reni (1585-1642)*, dont le musée conserve un *David et Goliath*.

L’exposition y présentera le fonctionnement de l’atelier dans sa richesse et sa multiplicité, avec plusieurs tableaux étudiés sous un nouveau jour grâce à une réflexion sur la production du peintre et à des restaurations. Une importante section de la présentation sera consacrée aux *David contemplant la tête de Goliath* de Reni et de ses collaborateurs afin d’explorer la naissance, le développement et l’héritage d’une composition qui fut l’une des plus marquantes de l’art d’Europe occidentale du XVIIe siècle.

Corentin Dury, conservateur et commissaire de l’exposition, vous dévoilera en avant-première les axes de l’exposition à venir et se tiendra disponible pour un petit temps d’échange.

**LE MUSEE DES BEAUX-ARTS D’ORLEANS**

Fondé en 1797 par Aignan-Thomas Desfriches avant de véritablement ouvrir au public en 1825 grâce aux dons des Orléanais qui souhaitent se doter d'un grand musée, le musée des Beaux-Arts d’Orléans conserve l'une des principales collections de France, réunissant 2000 tableaux, 700 sculptures, plus de 1200 objets d’art, 12 000 dessins et près de 50 000 estampes, du XVe siècle à nos jours. Parmi les ensembles remarquables figurent les œuvres du XVIIe siècle provenant du château de Richelieu, *Saint Thomas* de Velázquez, ou encore un cabinet de pastels du XVIIIe parmi les plus importants du monde.

Nourri du souhait de rendre au public ses collections, il les déploie sur 3000 m2 dans un accrochage coloré, historique et didactique.

**Renseignements pratiques :**

Accueil de la journée au Musée des Beaux-Arts

Entrée par la porte principale : Place Sainte-Croix

Parkings alentours : Campo Santo, Théâtre

Gare : à 600m à pied

Bus : ligne 3 et 10, arrêt Cathédrale

Tramway : ligne B, arrêt Cathédrale-Hôtel de Ville

Déjeuner libre / Pas d’espace de restauration au sein du musée

JOURNÉE ACADÉMIQUE AVEC LE MUSEE DES BEAUX-ARTS D’ORLEANS

**MARDI 15 OCTOBRE 2024**

**Demande d’inscription à renseigner pour le lundi 30 septembre au soir.**

À renvoyer **exclusivement** **par l’adresse électronique de l’établissement** à :

[**daac@ac-orleans-tours.fr**](mailto:daac@ac-orleans-tours.fr)

**L’inscription sera validée par la Daac par courrier électronique vers l’adresse électronique de l’établissement**

Aucune modification ne sera acceptée après réception du formulaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom-Prénom | Etablissement / Ville | **Adresse électronique**  **de l’établissement** |
| **1)** |  |  |
| **2)** |  |  |
| **Dans le cas d’un nombre de demandes qui excèderait la jauge de 45 places, ne seraient retenues que les deux premières personnes inscrites par établissement.** | | |
| **3)** |  |  |
| **4)** |  |  |

**Visa de Chef d’établissement**